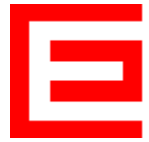


ELEMENT SA SUISSE - PAROIS ANTIBRUIT

PAROIS ANTIBRUIITS CFF LE GLANEY – ROMONT



Maître d'ouvrage

SBB CFF SA
Lausanne

Lieu

Romont

Entreprise générale

Implenia construction SA
Fribourg

Ingénieur civil

SD Ingénierie Fribourg SA
Fribourg

Exécution

2011

Production et montage

Elément SA Suisse
Usine Tavel

Parois antibruit

Face à une demande croissante des riverains pour réduire les nuisances sonores des trains, les CFF sont de plus en plus amenés à assainir le bruit de leur réseau ferroviaire.

Pour ce projet, nous avons fabriqué et livré près de 360 m² de murs antibruit, ainsi que 135 m² de longrines et soubassements pour la Commune de Romont.

Données techniques

Chaque paroi antibruit est constituée d'un mur porteur en béton et d'une ou deux faces en béton de lave.

Cette partie phonique est composée d'un béton caverneux pour réduire et amortir les ondes acoustiques.

La structure des ondes « type S » remplit les exigences des CFF selon les normes suisses.

Les éléments sont glissés entre des profilés métalliques. Côté voies, les ondes recouvrent en parti ces profilés afin d'avoir un aspect continu et régulier pour les passagers dans les trains.

La pose des éléments s'est effectuée de jour depuis la route à l'aide d'un camion-grue de 110 tonnes.

Avantages

La solution en béton préfabriqué reste la plus intéressante, pour répondre aux besoins de nos clients d'un point de vue acoustique, financier et niveau délais.

Le montage des éléments préfabriqué est rapide et l'intervention de jour depuis la route n'a aucune incidence majeure sur les trafics adjacents (côté route comme côté voies).

Le béton permet aussi de garantir une bonne durabilité face au temps, au climat, aux intempéries et avec les vibrations des trains.

